

► Informations générales

Cours

Sigle et section PSY3249L

Titre long Violence familiale

Nombre de crédits 3

Trimestre et année Automne 2023

Horaire Lundi 16h00 à 19h00

Mode de formation En présentiel

Site StudiUM <https://studium.umontreal.ca>

**Description courte et
préalables** <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

Enseignant(e)

Nom et titre Brenda Ramos, chargée de cours

Coordonnées brenda.ramos@umontreal.ca

Disponibilités Sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement

Nom À confirmer

Coordonnées À confirmer

Disponibilités À confirmer

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

De façon générale, les objectifs de ce cours visent à :

- Sensibiliser les étudiants au phénomène de la violence interpersonnelle, notamment familiale ;
- Familiariser les étudiants dans la compréhension et identification des facteurs de risques ;
- Familiariser les étudiants dans la compréhension des conséquences potentielles.

Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, les étudiants seront en mesure de :

- Expliquer diverses théories et grands thèmes associés à la violence familiale (soit la violence envers les enfants et la violence dans les relations amoureuses) ;
- Avoir une meilleure compréhension des cycles de la violence ;
- Nommer les facteurs de risques et les conséquences de la violence familiale.

Compétences développées

À la fin du cours, les étudiants seront en mesure de :

- Avoir un meilleur sens critique face à des situations de violence familiale ;
- Développer leurs capacités d'intervention auprès de victimes, survivants et émetteurs de violence.

Méthodes pédagogiques utilisées

- Exposés magistraux
- Invités et conférenciers
- Lectures
- Études de cas/mises en situation/vidéos
- Évaluations et travaux

► **Calendrier**

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
Cours 1 2023-09-11	Introduction <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de l'enseignante - Présentation du cours - Définitions : violence familiale 	Exposé magistral	Chapitre 2 du Rapport québécois sur la violence et la santé : pages 1 à 11
Cours 2 2023-09-18	Mauvais traitements envers les enfants <ul style="list-style-type: none"> - Perspective historique - Formes de violence - LPJ / DPJ 	Exposé magistral ; Reportage en classe	Chapitre 1 de Violence et famille (Haesevoets, 2011)
Cours 3 2023-09-25	Mauvais traitements envers les enfants <ul style="list-style-type: none"> - Facteurs de risque - Conséquences - Prévention 	Exposé magistral	Chapitre 2 du Rapport québécois sur la violence et la santé : pages 11 à 20
Cours 4 2023-10-02	Mauvais traitements envers les enfants <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilité culturelle - Violence collective 	Exposé magistral ; Documentaire en classe	Raman & Hodes (2012) Montminy, L., Brassard, R., Jaccoud, M., Harper, E., Bousquet, M.-P. & Leroux, S. (2010).
Congé 2023-10-09		Congé férié	
Congé 2023-10-16		Période d'activités libres	
Cours 5 2023-10-23	Mauvais traitements envers les enfants <ul style="list-style-type: none"> - Intervention clinique 	Conférence en classe ?	À déterminer

Évaluation	Examen intra	Examen en classe (40%)	N/A
2023-10-30	- Cours 1 à 5 inclusivement		
Cours 6	Violences sexuelles	Conférence en classe	À déterminer
2023-11-06	- Revictimisation		
Cours 7	Violence conjugale	Exposé magistral	À déterminer
2023-11-13	- Typologies / Perspectives - Formes de violences - Cycle de la violence		
Cours 8	Violence conjugale	Exposé magistral	À déterminer
2023-11-20	- Facteurs de risque - Conséquences - Prévention		
Cours 9	Violence conjugale	Conférence en classe	À déterminer
2023-11-27	- Intervention auprès des hommes		
Cours 10	Violence conjugale	Exposé magistral ;	À déterminer
2023-12-04	- Intervention auprès des femmes Violence familiale - Transmission intergénérationnelle - Intersectionnalité - Violence envers les aînés	Conférence en classe	
Évaluation	Examen final	Examen final (40%)	N/A
2023-12-11	- Cours 6 à 10 inclusivement		
Remise du travail	Pas de cours	Travail de session (20%)	N/A
2023-12-18	- Remise du travail de session		

* Le 9 octobre est un jour férié.

► Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
Examen en classe	<p>Cours 1 à 5 inclusivement + lectures.</p> <p>Questions à choix de réponses ainsi qu'à court-moyen développement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Justesse des réponses - Compréhension de la théorie - Liens avec la théorie - Capacité d'analyse - Capacité de justification 	2023-10-30	40%
Examen en classe	<p>Cours 6 à 10 inclusivement + lectures.</p> <p>Questions à choix de réponses ainsi qu'à court-moyen développement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Justesse des réponses - Compréhension de la théorie - Liens avec la théorie - Capacité d'analyse - Capacité de justification 	2023-12-11	40%
Remise de travail en ligne	<p>Travail individuel portant sur un choix de mise en situation et son analyse. Compréhension et interventions proposées selon connaissances acquises dans le cours et ressources additionnelles pertinentes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacité d'analyse - Capacité de synthèse - Capacité d'introspection - Élaboration d'une intervention adaptée selon la clientèle et l'approche théorique choisie - Liens avec la théorie <p>Pertinence de l'intervention</p> <p>Détails et consignes à venir.</p> <p>Le travail devra être remis sur Studium au plus tard à 23h59.</p>	2023-12-18	20%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	Sur Studium
Matériel autorisé aux examens	Aucun matériel permis

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents Aucun livre obligatoire.
Les lectures à faire pour chaque cours seront disponibles sur StudiUM.

**Ouvrages en réserve
à la bibliothèque** N/A

Équipement (matériel) N/A

Ressources complémentaires

Documents N/A

Sites Internet <https://educaloi.qc.ca>
<https://www.inspq.qc.ca>
<https://sosviolenceconjugale.ca>
<https://studium.umontreal.ca>

Guides N/A

Autres N/A

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire disponible à cet effet dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intratrimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

Politique de retard des travaux À l'intérieur des cinq jours suivants la date de remise prescrite, la note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé Premier cycle : 50% Cycles supérieurs : 60%

Dates importantes

Modification de l'inscription 2023-09-20

Date limite d'abandon 2023-11-17

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante

<https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Bureau du français dans les études

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>

Aide à l'apprentissage

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide)

<https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM

<https://bib.umontreal.ca/services>

Soutien aux étudiants en situation de handicap

<https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos/service/soutien-etudiants-situation-handicap>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.